

Demande de contrat d'achat

Tension de livraison* : 230 V 400 V Autres
Type de technologie utilisée :
 Silicium Poly-cristallin Monocristallin Amorphe
 Couche mince à base de Tellure de cadmium Cuivre Indium Sélénium
 Couche mince à base de Composés organiques
 Autre
S'agit-il d'une extension d'une installation existante ? Non Oui
Si oui, précisez la référence du contrat d'achat de l'installation existante :

Description des autres installations raccordées ou en projet sur le même bâtiment ou la même parcelle

Puissance crête **Q*** des autres installations (a) : kW ou kW_c
Puissance crête **P**** de l'installation objet de la présente demande (b) : kW ou kW_c
Puissance crête **P+Q** de l'ensemble (a+b) : kW ou kW_c

* Se reporter à l'arrêté tarifaire du 4 mars 2011 (annexe 1 – point 2).

** Reporter le total P de l'ensemble des puissances crêtes installées que vous avez indiqué au verso.

T.V.A.

Dans le cadre du futur Contrat d'achat, j'agirai (*choisir 1 option parmi les 3*) :

- en tant que particulier et dans le cadre de la gestion de mon patrimoine privé : j'établirai mes factures en y apportant la mention suivante « TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts »
- dans le cadre de mon activité professionnelle, j'établirai mes factures en y apportant la mention suivante « TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts » car je bénéficie de la franchise en base de la TVA.
- dans le cadre de mon activité professionnelle, j'établirai mes factures avec le taux de TVA en vigueur (19.6%).
N° TVA FR :

Fait à

Le

Signature du Producteur :

Mandatement (optionnel – si l'option est retenue, les 2 signatures sont obligatoires)

Je soussigné(e)
confie à

qui accepte le soin d'accomplir les opérations suivantes en mon nom et pour mon compte :

- effectuer la demande de contrat d'achat ci-dessus auprès de Vialis,
- élaborer avec Vialis le contrat d'achat qui me sera présenté pour signature.

Fait à

Le

Signature du Producteur

Signature du mandaté

Cadre réservé à Vialis

Date de demande complète de raccordement (Art.4 de l'arrêté du 4 mars 2011)
N° de contrat délivré par Vialis